

# Proposition d'objectif environnementaux

# Méthodologie

- **L'objectif général de la directive est l'atteinte du bon état écologique (BEE) :**
  - ⇒ Indicateurs d'état des oiseaux marins (présentation de Bernard Cadiou, vendredi)
- **Les objectifs environnementaux ciblent :**
  - ⇒ Des réductions de pressions pour atteindre le BEE
  - ⇒ (Eventuellement des objectifs de restauration)
- **NB : d'autres objectifs environnementaux ciblent les pressions qui s'expriment à l'échelle de la ZEE (déchets, contaminants...)**

# Propositions d'objectifs : oiseaux en mer

	Oiseaux en mer
<b>CAPTURES ACCIDENTELLES</b>	<p><b>Supprimer ou minimiser les risques de captures d'oiseaux marins en mer.</b> <i>-indicateur : nombre d'oiseaux capturés par unité d'effort</i></p> <p><b>Supprimer les risques de captures de puffins des Baléares et Yelkouan par les palangres, les filets fixes et les seines à petits pélagiques</b> <i>-indicateur : Estimation de l'effectif annuel capturé pour les trois espèces (cendré, yelkouan et Baléares).</i> <i>-Pour mémoire pour le programme de mesure : embarquement d'observateur sur les palangrier idéalement 20% ou plus)</i></p>
<b>-RISQUE DE COLLISION</b>	<p><b>Supprimer ou minimiser les risques de collision des oiseaux marins avec les infrastructures en mer (fixes ou flottantes), notamment les champs d'éoliennes*</b> <i>-indicateur : Nombre de détections de collision d'Oiseaux marins par espèce.</i></p>
<b>Perte d'habitat</b>	<p><b>Eviter les pertes d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins</b> <i>-indicateur : Nombre d'autorisation localisée dans les sites fonctionnels des oiseaux marins</i></p>

# Propositions d'objectifs : colonie d'oiseaux marins

	Colonies d'oiseaux marins
<b>DERANGEMENT</b>	<p><b>Limiter le dérangement (physique, sonore et lumineux) dans les sites de nidification**</b></p> <p><i>- indicateur n°1 : Proportion de colonies d'oiseaux marins à enjeux forts soumises à des dérangements physiques, sonores et lumineux avérés</i></p>
<b>PREDATION</b>	<p><b>Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites servant de sites de reproduction**</b></p> <p><i>- indicateur 1 Proportion de colonies insulaires d'oiseaux marins nicheurs à enjeux fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée.</i></p> <p><i>- indicateur 2 Proportion colonies d'oiseaux marins nicheurs à enjeux fort sur les sites continentaux (ex zones humides, pied de falaises) pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée.</i></p>
<b>CAPTURES ACCIDENTELLES</b>	<p><b>Supprimer ou minimiser les risques de captures accidentelles par les engins de pêche (ex : filets) à proximité des colonies d'espèces sensibles à cette pression</b></p> <p><i>- indicateur : à préciser</i></p>
<b>PERTE D'HABITAT</b>	<p><b>-Eviter l'artificialisation du littoral dans les secteurs où les habitats fonctionnels des laro-limicoles sont menacés par la montée du niveau de la mer *</b></p> <p><i>- indicateur : Nouvelle superficie artificialisée dans les zones de recul potentiel du trait de côte</i></p> <p><b>Restaurer des habitats fonctionnels en arrière littoral dans les zones menacées par la montée du niveau de la mer ?*</b></p> <p><i>-indicateur : Nombre de sites restaurés ?</i></p>

# Propositions d'objectifs : oiseaux de l'estran 1/2

	Oiseaux sur l'estran
<b>DERANGEMENT</b>	<p>- <b>Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux de l'estran sur les zones d'alimentation et d'hivernage*</b></p> <p>- <i>indicateur 1* : Pourcentage de recouvrement entre les activités anthropiques de toute nature sur les zones fréquentées par les limicoles côtiers</i></p> <p>- <i>indicateur 2* : Nombre de zones de protection forte ciblant les zones d'alimentation et d'hivernage des oiseaux de l'estran</i></p>
<b>PRELEVEMENT (CHASSE)</b>	<p>- <b>Supprimer le prélèvement des espèces chassées sur le domaine public maritime qui sont considérées comme menacées au niveau français ou européen selon l'IUCN</b> (notamment ; le courlis cendré, la barge à queue noire et l'huitrier pie, la macreuse brune, l'Eider à duvet, le fuligule milouin, la harelde de Miquelon).*</p> <p>- <i>reconduite ou initiation de moratoire</i></p>
<b>PERTE D'HABITAT</b> (cf. nicheurs)	<p>- <b>Eviter l'artificialisation du littoral dans les secteurs où les habitats fonctionnels des oiseaux de l'estran sont menacés par la montée du niveau de la mer *</b></p> <p>- <i>indicateur : % de superficie artificialisée, par étage bathymétrique.</i></p> <p>- <i>indicateur : Nouvelle superficie artificialisée dans les zones de recul potentiel du trait de côte</i></p> <p>- <i>indicateur : % de linéaire artificialisé par site fonctionnel.</i></p> <p>- <b>Restaurer des habitats fonctionnels en arrière littoral dans les zones menacées par la montée du niveau de la mer ?*</b></p> <p>- <i>indicateur : Nombre de sites restaurés ?</i></p>

# Propositions d'objectifs : réseaux trophiques

	Oiseaux en mer
<b>RESEAU TROPHIQUE (D4)</b>	<b><i>Limiter les prélèvements de poissons fourrages dont les stock sont en mauvais état ?</i></b> <b><i>MMN</i></b> : maintenir au niveau actuel les prélèvements sur les espèces fourrages (Callionymes, lançons, gobie). <b><i>MO</i></b> : maintenir un niveau de prélèvement de petits pélagiques (sardine et anchois) nul jusqu'à rétablissement d'une biomasse supérieur à la biomasse de précaution.
	<b><i>Maintenir un niveau de prélèvements de poissons fourrages compatible avec le bon état ?</i></b> <b><i>Gascogne</i></b> : maintenir un niveau de prélèvement de petits pélagiques (sardine et anchois) en dessous de la mortalité par pêche de précaution (et une biomasse supérieur à la biomasse de précaution). <b><i>Gascogne/Méditerranée</i></b> : maintenir un niveau de prélèvement nul sur les espèces fourrage au-delà du talus (Krill ?). <b><i>MED et GDG</i></b> : limiter spatialement les prélèvements sur les espèces fourrage au niveau du Talus
	<b><i>Maintenir un niveau de prélèvements de poissons fourrages compatible avec le maintien d'un tiers des biomasse?</i></b> <b><i>Indicateur</i></b> : proportion de stock d'espèces fourrage situé en dessous du seuil (33% et soumises à un prélèvement).

# Cas des pressions diffuses

- Des objectifs généraux seront proposés sur les pressions diffuses (contaminants, pollutions par les hydrocarbures, déchets).
- Certains indicateurs seront spécifiques aux oiseaux marins :
  - % de guillemots échoués présentant des traces de mazout.
  - % de fulmar échoués présentant des particules de plastics dans son estomac.
  - ...

# Questions :

- Les objectifs proposés vous semblent ils pertinents ?
- Voyez vous des compléments à apporter ?
- Certaines thématiques nécessitent elles une approche plus précise (par espèce ou par secteur)?
- Y a-t-il des objectifs à « défendre » de façon prioritaire?

# Point rapide actualité Natura 2000 au large

